



Pompiers / pompières – Service de sécurité incendie

Temps partiel – sur appel

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Description sommaire du poste :

La Ville de Mont-Tremblant est actuellement en recrutement afin de pourvoir à des postes de pompiers et pompières à temps partiel pour son Service de sécurité incendie qui dessert une population de plus de 10 000 résidents.

Relevant des officiers du service, le pompier ou la pompière est appelé à intervenir lors de situations d'urgence sur les territoires de la Ville de Mont-Tremblant et des municipalités de Brébeuf et de Lac-Tremblant-Nord, ainsi que sur le territoire des municipalités avoisinantes requérant l'aide du Service de sécurité incendie. La Ville compte embaucher des candidats possédant notamment d'excellentes capacités physiques, des aptitudes à travailler en équipe et démontrant un sens des responsabilités.

Exigences :

Savoir

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en *Intervention en sécurité incendie*.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 4A.
- Détenir un certificat PR valide.
- Posséder une carte de conducteur d'embarcation de plaisance.

Savoir-faire

- Se conformer à l'obligation de résider sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.
- Être disponible afin de respecter les taux de présence en garde interne et externe et aux différences activités opérationnelles requises par le Service de sécurité incendie.
- Satisfaire aux exigences physiques et médicales.

Savoir-être

- Posséder une excellente capacité physique.
- Avoir le souci du service à la clientèle.
- Avoir des habiletés à communiquer et posséder un bon esprit d'équipe.
- Avoir un bon un très bon jugement.
- Faire preuve d'éthique professionnelle et d'une grande facilité d'apprentissage.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 12 avril 2019.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2019-42-INC
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel : ressourceshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.